

## Dépêche AEF : Quel indicateur pour mesurer l'éloignement des collèges ? Quel est le profil des établissements les plus isolés ? (Depp)

4-5 minutes

La Depp a établi un indicateur sur "l'éloignement des collèges" qui tient compte, pour un établissement donné, du profil de la commune de résidence des élèves, de l'offre scolaire alentour et de l'offre culturelle et sportive. Son analyse montre que les collèges les plus éloignés se situent en outre-mer, le long de la diagonale allant des Ardennes jusqu'aux Landes, ainsi qu'en montagne. Pour la plupart, ces collèges éloignés sont implantés dans une commune rurale et sont plutôt homogènes socialement. La Depp a également réalisé une typologie des communes pour décrire le système éducatif.



Les collèges les plus éloignés se situent en Outre-mer et sur la diagonale Ardennes/Les Landes Unsplash

Dans son plan sur la ruralité, le gouvernement a annoncé en

septembre dernier sa volonté de créer un "indice d'éloignement" pour les établissements scolaires, qui serait prise en compte dans l'allocation des moyens des établissements scolaires ([lire sur AEF info](#)).

Dans sa dernière [note](#) publiée le 4 octobre 2019, la Depp présente sa méthode pour établir cet indice sur l'éloignement des collèges qui tient compte pour un établissement donné, du profil de la commune de résidence des élèves, de l'offre scolaire alentour ainsi que de l'offre culturelle et sportive.

La plupart des collèges les plus éloignés sont ruraux

L'analyse de la localisation des collèges en fonction de cet indice montre que les collèges les moins éloignés se situent tous à Paris et dans la petite couronne. Les plus éloignés se trouvent en Guyane et dans une moindre mesure en Guadeloupe. En métropole, les collèges plus éloignés se situent notamment le long de la ligne allant des Ardennes jusqu'aux Landes.

La plupart des collèges les plus éloignés sont ruraux : 40 % des collèges les moins éloignés sont tous implantés dans une commune urbaine mais les résultats mettent en évidence que certains collèges urbains (du point de vue de leur localisation) sont finalement plus isolés que certains collèges ruraux.

L'étude de la Depp montre également que les collèges les plus éloignés :

- sont plutôt homogènes socialement ;
- ont des moyens en enseignement plutôt supérieurs à la moyenne, en raison notamment de leurs effectifs plus faibles ;
- ont des enseignants ayant une plus grande longévité dans l'établissement ;
- ont des résultats au DNB légèrement meilleurs ;
- ont des élèves qui s'orientent plus vers la voie professionnelle, en particulier en apprentissage.

## 9 catégories de communes

La Depp publie le 4 octobre une autre [note d'information](#) sur "une typologie des communes pour décrire le système éducatif". La direction a réparti les communes en neuf catégories. Cette nouvelle typologie apparaît "adaptée pour décrire les conditions de scolarisation, mais aussi les parcours des élèves".

Voici les principales observations :

- Dans les communes les plus rurales, plus de la moitié des élèves du premier degré ne disposent pas d'une école dans leur commune et sont scolarisés dans une autre commune.
- Dans le 1er degré, le type de commune de résidence correspond à celui de la commune de scolarisation pour 92 % des élèves. Dans le 2nd degré, cette proportion est de 65 %.
- Les territoires se distinguent selon les conditions socio-économiques des élèves et les conditions d'accès à l'offre scolaire. Celles-ci peuvent influencer sur leurs parcours et leurs résultats. Ainsi, les élèves des communes les plus rurales s'orientent moins fréquemment vers l'enseignement général et technologique et davantage vers l'enseignement professionnel.